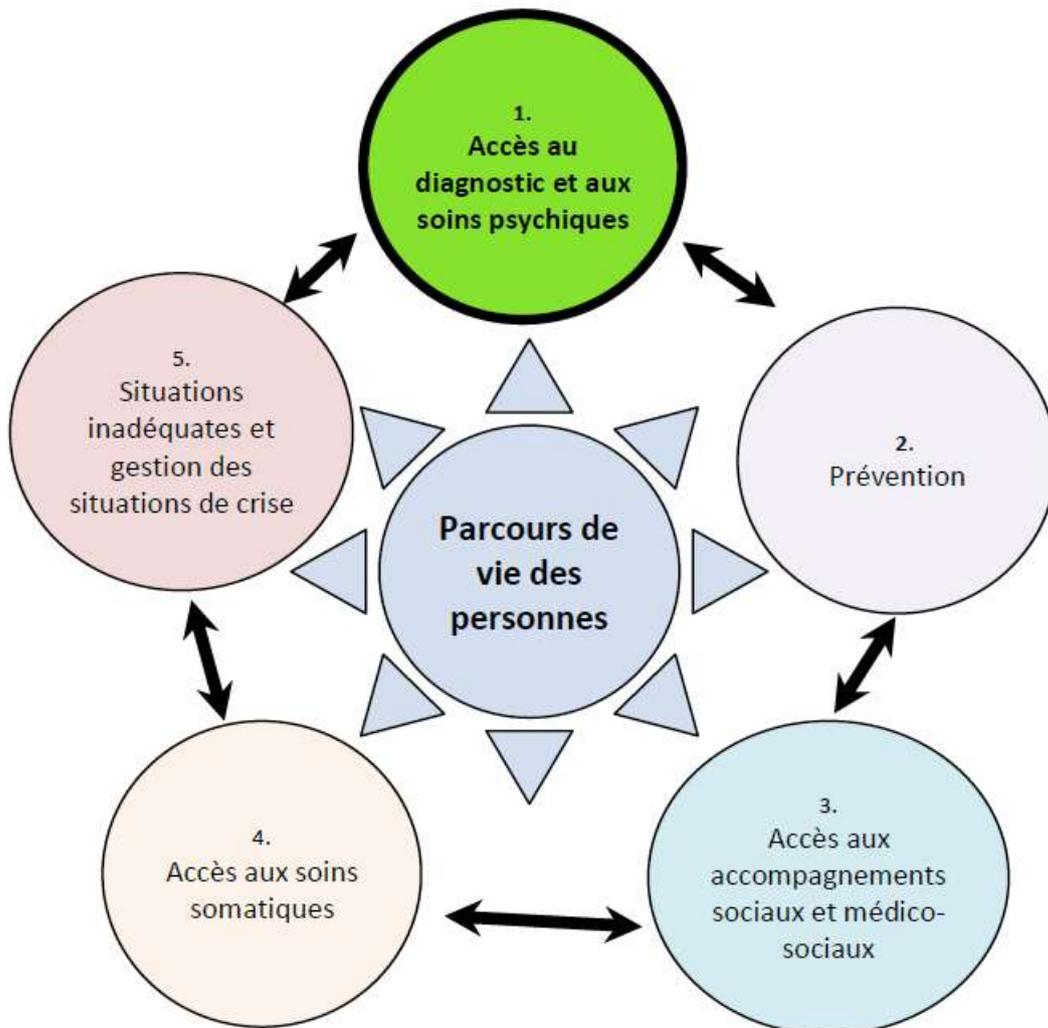


PTSM DU VAL D'OISE

Groupe

« Prévention »

Phase de diagnostic territorial partagé des dispositifs existants et des besoins



Santé mentale groupe prévention Atelier N°1 | COMPTE RENDU

6 février 2019 14H 17H | FONDATION LEONIE CHAPTAL

Pilotes Michèle FOINANT-Fabienne LANGLOIS

Animateur Christophe JAURAND

15 participants

Dominique CARAGE Pilote PTSM

Franck LAVIGNE, Vanessa MONNET (ARS- DT)

Marie Pierre FAUQUEUR, Danielle MENETRIER, Dominique RICOLFI-BOUVELLE, Patrick REVAILLER, Françoise MANDART, Venise MANDRIN, Sophie DESMURS, Carole GUECHI, Émeline MAKITA, Marie PELTIER, Emmanuelle BORDEAUX, Cloé OUILLEAU

Contribution écrite de Monsieur le Docteur Gérard Mesure Chef de service du CSAPA Imagine Hôpital Simone Veil (propos surlignés en bleu dans le CR)

Objectif : Faire émerger, cartographier et prioriser des préconisations applicables au territoire 95

Présentation du cadre de la réflexion par Dominique CARAGE et Michèle FOINANT (Décret 27 juillet 2017 sur le projet territorial de santé mentale, Feuille de route : santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018)
Proposition de la méthodologie de travail validée par l'ensemble des participants
Centrage de la réflexion sur le parcours de vie

le 1^{er} Atelier sera centré sur le Milieu Éducatif scolaire et extra-scolaire

Préalable : une clarification au sein du groupe des représentations autour des thèmes : santé mentale, souffrance psychique et de la prévention.

Il semble nécessaire que chaque professionnel et intervenant de la filière dispose d'une définition simple de la santé mentale et utile dans les pratiques et médiation avec la population. Au regard des échanges la rencontre a validé la nécessité de disposer d'un support éducatif en ce sens.

Brainstorming autour de 3 concepts :

Santé mentale : « bien être, adaptabilité, résilience, capacité à rebondir, harmonie avec soi et les autres, épanouissement, se projeter, être à sa place dans son environnement, réaliser ses aspirations »

Souffrance psychique :

L'approche de la santé mentale met l'accent sur la vision holistique ;

Harcèlement, stress ; violences

Enfermement mental et physique, pertes de repères

Difficultés relationnelles, à communiquer

Troubles du comportement

Environnement : Mal être, isolement, conditions de vie

Prévention : « Ne pas naître, diminuer les facteurs de dépression// environnement, repérer les troubles et repérer les facteurs de souffrance, repérer les risques et les indicateurs, orienter, avoir des outils et des partenaires, lutter contre la banalisation // famille et professionnels, proposer des conditions adaptées, apporter les bases de compréhension de la société »

Au cours des échanges seront évoqués l'influence des déterminants sociaux notamment la précarité, les addictions, l'éducation et l'alphabétisme, les environnements, le développement de la petite enfance.....

la prévention en santé mentale c'est aussi la prévention des conduites à risque (comprendre et gérer un adolescent, éducation à la sexualité, prévention du suicide, prévention des toxicomanies.....

Connaître et analyse la situation

Situer et comprendre les préoccupations, les différents problèmes

1- Pour les structures

- Manque de statistiques sur le 95 ou de connaissances de l'existant par les structures du terrain
- Déficit de communication de l'offre territoriale
- Manque de lisibilité sur les ressources territoriales
- Disparité des propositions qui sont personnes dépendantes
- Morcellement du travail des structures
- Sentiment de solitude // repérage pour certaines structures
- Pas d'inscription des usagers dans un parcours de vie
- Des actions isolées, manque de mise en projet
- les centres de soins en addictologie sont assez peu impliqués dans la prévention.
- Les consultations hospitalières et les services d'addictologie hospitaliers ne sont pas du tout impliqués dans la prévention

2- Pour les Familles

- Sentiment de solitude
- Difficulté de compréhension des offres
- Sentiment d'errance dans le parcours
- Problème de repérage précoce des troubles ce qui retarde les prises en charge, sentiment de perte de chance
- Des coûts supplémentaires pour une prise en charge en secteur libéral par manque de structures et de disponibilité

DES PROBLÉMATIQUES AUX ACTIONS COORDONNÉES			
Des inégalités territoriales d'accès à la pédagogie	Manque de soutien à la construction de projets éducatifs en milieu scolaire et extrascolaire ans chaque établissement scolaire,	Nécessité d'articulation accrue entre santé mentale et les dispositifs clefs pour faciliter les orientations	Nécessité de disposer d'outils d'éducation et de médiation accessibles
Des programmes d'éducation pour la santé et sexuelle, ils sont prévus dans la règlementation mais les dynamiques sont disparates car personnes dépendantes. il existe un grand nombre d'actions locales en milieu scolaire, ou par des collectivités locales, qui sont montées de manière parfaitement non concertée, sans validation de la qualité Il n'existe aucune organisation centrale pour piloter des actions systématiques.	Il y a une IDE scolaire référente dans chaque structure scolaire. Nécessité de valoriser l'offre d'intervention de dispositif comme la maison des adolescents de Gonesse en milieu éducatif. Nécessité de disposer du premier retour d'expérience du dispositif Ecoute' Émoi (Est du département) Partenariat CSAPA IMAGINE-Lycée Van Gogh au lycée d'Ermont permanences au sein du lycée et antenne d'Argenteuil	Manque de connaissance des parcours inter acteurs de prise en charge et du jeune (PMI, milieux associatifs, et des dispositifs : lutte contre l'illettrisme, Coordination santé ville, Maraude médico-sociale CRF, politique d'accueil et d'accompagnement des migrants.....)	manque de documents et d'information adaptés au niveau de littératie et aux compétences clefs (Clea) migrants, langues étrangères Manque d'outils pédagogiques et ludiques à destination de l'enfant.

SOLUTIONS PRIORISÉES

Il existe des ressources à valoriser et coordonner dans le val d'Oise

Quelques-unes ont été citées, mais la liste n'est pas exhaustive (pas de recensement)

FORMER	REPERER ET ACCOMPAGNER	OUTILLER ET AGIR	INNOVER
<p>Concevoir et animer une formation de référence aux enjeux de la santé mentale et à l'écoute active accessible à l'ensemble des acteurs du territoire</p>	<p>Soutenir les compétences psychosociales des enfants (cartable des CPS) dans une logique de parcours et mener des actions sur la parentalité : repérage précoce, diagnostic par IDE scolaire</p> <p>Création d'un pôle prévention au CSAPAs /Imagine (Centre de soins, d'accompagnement et prévention en addictologie) avec mise en place depuis deux ans des permanences au Lycée Van Gogh d'Ermont (6 CSAPAs dans le Val d'Oise, dotés d'une mission de prévention optionnelle nommée CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). interventions dans certains établissements de l'éducation nationale, ou certaines structures (BU d'Enghien), à la demande pour des séances d'information auprès des classes.</p>	<p>Disposer d'une cartographie inter acteurs sur le parcours de vie de l'enfant. Développer des actions favorisant le repérage des interlocuteurs adéquats, de leur champ de compétence et de leurs limites d'action afin de favoriser l'orientation précoce vers le dispositif de soins si besoin</p> <p>Encourager le « Aller-vers » comme dans les permanences dans les lycées de notre secteur ; médiation sociale et en santé ; coordination ; patients experts, pairs ... •</p> <p>Créer une instance départementale pour coordonner les actions</p> <p>Soumettre les divers intervenants à un agrément</p> <p>Financer les CSAPAs de façon pérenne pour avoir un volet prévention dans leur projet en 2019, mis en place du programme Unplugged https://otcra.fr/app/uploads/2018/01/INTRO-GUIDE-PEDAGOGIQUE-UNPLUGGED.pdf</p> <p>Ce programme est installé dans des collèges partenaires</p>	<p>Concevoir et expérimenter des dispositifs de médecine intégrative et de prise en compte holistique des déterminants des parcours migrants. Il s'agit d'un dispositif de prise en charge des personnes de culture non occidentale déplacées (pas d'ethnopsychiatre dans le département- le plus proche Avicenne)</p>

Santé mentale groupe prévention Atelier N°2 | COMPTE RENDU

15 mars 2019 14H 17H | FONDATION LEONIE CHAPTAL

Pilotes	Michèle FOINANT-Fabienne LANGLOIS	14 participants
Animateur	Franck CLUZEL – Françoise MANDART	Franck LAVIGNE, Lorna COLCLOUGH (ARS- DT)
Pour rappel : l'ensemble des documents est mis sur le site :	Marie Pierre FAUQUEUR, Danielle MENETRIER, Dominique RICOLFI-BOUVELLE, Patrick REVAILLER, Emmanuelle BORDEAUX, Philippe CARON, Laurence FOURNIER, Gérard VAZEILLE, Marie Claude VAZEILLE, Laurène LUBIN, Cédric PARRA, Estelle VASSEUR	

[www : co-construction-sante.org](http://www.co-construction-sante.org)
[onglet santé mentale](#)
[mote de passe: PTSM2019](#)

Objectif : Faire émerger, cartographier et prioriser des préconisations applicables au territoire 95

Rappel succinct du cadre de la réflexion par Michèle FOINANT (Décret 27 juillet 2017 sur le projet territorial de santé mentale, Feuille de route : santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018)

Cet atelier traite de la deuxième action de la feuille de route « **Développer des actions de prévention de la souffrance psychique au travail** ».

Préalable : une clarification au sein du groupe des représentations autour des thèmes : souffrance au travail, RPS, QVT, CPS.

Quelques verbatims du groupe

Souffrance au travail : « Épuisement professionnel, burn out, ressenti d'une pression, mal être, ne pas être reconnu, sentiment de dévalorisation, état de stress, perte de confiance en soi, tensions entre ses valeurs et son organisation, perte de sens, sentiment d'obstacles insurmontables ».

QVT : « Bien être, plaisir à venir travailler, actions menées pour améliorer les relations, conditions d'exercice du travail: statut, reconnaissance financière et autre, cadre permettant au salarié de s'épanouir et de donner du sens à son action, respect de chaque personne par les supérieurs, les collègues, égalité des sexes ».

RPS : « Ensemble des facteurs de l'environnement susceptibles de dégrader la santé, pression statutaire, situation mettant en danger, facteurs contributifs pouvant mener le salarié jusqu'à la dépression voire le suicide ».

Le contexte psychosocial de l'être humain a été abordé à partir du développement des compétences psychosociales (gestion des émotions, du stress, des conflits...) qui est à encourager dès le plus jeune âge pour renforcer la personne.

Connaître et analyser la situation

Ce qui ressort d'un point de vue général est le manque de lisibilité sur les ressources territoriales et les actions de prévention en santé mentale dans le cadre du travail, pour les professionnels et les citoyens :

- Que ce soit par manque de connaissances de l'existant par les structures du terrain.
- Par déficit de communication de l'offre territoriale.
- Par déficit de communication au sein même des structures. Des actions sont mises en place dans les établissements, mais leur diversité et l'accès aux offres est dépendante des structures.

II EXISTE DES RESSOURCES DANS LE VAL D'OISE

Quelques-unes ont été citées, mais la liste n'est pas exhaustive (pas de recensement)

Les interlocuteurs privilégiés dans le cadre du travail sont :

- L'employeur, dans le cadre de l'obligation de sécurité de résultat qui lui incombe, l'employeur est tenu de mettre en place des actions de prévention, d'information et de formations relatives aux risques existants sur le lieu de travail. L'employeur doit élaborer et tenir à jour **un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**.

- Le médecin du travail. Son rôle est reconnu pour sa capacité à agir sur le poste de travail, il est membre du CHSCT, et peut demander des visites des services. Des échanges se sont fait autour des problèmes de neutralité quand la médecine est interne à l'établissement. Des questionnements ont surgi, sur l'entretien lors des consultations de médecine du travail, « le bien-être au travail ou la souffrance ne sont pas toujours évoquées (médecin dépendant) ».
- Le médecin généraliste, il est au cœur du parcours, mais pas toujours formé aux risques liés au travail.
- Les instances et syndicats par leurs propositions à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Les délégués du personnel et les comités d'entreprise ou d'établissement ont une compétence générale sur les relations de travail intégrant, notamment, la prévention des risques.
- La CARST et l'ANACT, la Direccte 95 : sources d'informations pour l'ensemble des acteurs
- Intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP). Les entreprises peuvent ainsi faire appel à des compétences spécifiques pour une approche globale et pluridisciplinaire (c'est-à-dire à la fois technique, médicale et organisationnelle) dans la conduite d'actions de prévention. Les IPRP peuvent avoir des profils très variés : psychologues, ergonomes, toxicologues...
- I.N.R.S : <http://www.inrs.fr/>
- Psycom : www.psycom.org
- **Consultations de souffrance au travail :**
 - il existe une liste des Consultations Souffrance et Travail et des Cliniciens Spécialisés (3 intervenants sont à ce jour répertoriés dans le Val d'Oise, 2 sur Enghien les bains et 1 sur Taverny) <https://www.souffrance-et-travail.com/infos-utiles/listes/liste-consultations-souffrance-travail/>
 - Association PSYA : <https://www.psy.fr/accompagnement-des-personnes> propose des accompagnements des personnes sur le champ psychologique et social, et des renforcements des dispositifs de prévention existants (exemple déjà utilisé dans une structure hospitalière du 95).
- **Des initiatives diverses**
 - Club des entreprises Valparisis
 - UNAFAM (actions de prévention).

Des solutions

Développer une stratégie de communication dans l'entreprise

Un Document Unique des Risques Professionnels (DUERP) encore trop peu formalisé, actualisé, ou mis à la disposition des salariés malgré la réglementation.

Dans le cadre de l'obligation de sécurité qui lui incombe, l'employeur doit élaborer et tenir à jour un document unique d'évaluation des risques professionnels. Il apparaît que celui-ci s'il est réalisé, n'est que peu diffusé ;

La co construction du document avec les salariés permet d'instaurer une dynamique dans la structure et de cartographier les risques au plus près du terrain et renforce le « **pouvoir d'agir** » des salariés.

L'acculturation de l'ensemble des dirigeants, des managers et des salariés aux RPS.

Exemple du CH d'Eaubonne : sensibilisation des managers au RPS avec intervention d'une psychologue du travail.

Exemple de la Fondation Léonie Chaptal : intégration de la sensibilisation aux RPS et QVT dès l'accueil des salariés et pour l'ensemble des salariés, co construction du document unique.

Des actions de prévention de la souffrance au travail seront initiées, notamment pour les professionnels de santé et médico-sociaux, mais aussi tout au long du cursus des étudiants en santé.

Un espace d'écoute et d'expression, où la parole peut être posée et entendue

Les groupes de paroles sur la base du volontariat (attention aux conditions de réalisation)

Les Analyses de Pratiques Professionnelles (APP), supervision (exemple Croix rouge) : Donner du sens et de la cohérence aux interventions tout en intégrant la diversité des acteurs et les différences de points de vue, un travail plus centré sur les équipes, leurs membres, leurs fonctionnements, leurs relations et leur organisation.

Utilisation d'outils d'évaluation

- Diagnostic QVT/RPS :

Certaines prévoyances proposent des diagnostics « bien être » gratuit » ce qui permet un audit extérieur
La CRAMIF et des mutuelles proposent des solutions de sensibilisation et/ou d'accompagnement

- DUERP
- KARAZEK : outil de mesure du stress au travail

Santé mentale groupe prévention Atelier N°3 | Compte rendu

avril 2019 14H 17H | FONDATION LEONIE CHAPTAL

Pilotes	Michèle FOINANT-Fabienne LANGLOIS	15 participants
Animateur	Christophe JAURAND	Dominique CARAGE (pilote PTSM), Franck LAVIGNE, Cloé OUILLEAU (ARS- DT)
Pour rappel : l'ensemble des documents est mis sur le site :		Nathalie BAUGUIL, Emmanuelle BORDEAUX, Danielle MENETRIER, Carole GUECHI, Maryvonne GOURDIN, Ludovic HADJEB, Sylvie LARSONNIER, Patricia LE BOZEC, Marlène MERCADIER, Marie PELTIER, Marie Claude VAZEILLE, Gérard VAZEILLE

[www : co-construction-sante.org](http://www.co-construction-sante.org)
[onglet santé mentale](#)
[mote de passe: PTSM2019](#)

Objectif : Faire émerger, cartographier et prioriser des préconisations applicables au territoire 95

Rappel succinct du cadre de la réflexion par Dominique CARAGE (Décret 27 juillet 2017 sur le projet territorial de santé mentale et de la Feuille de route : santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018)
Cet atelier traite de la troisième action de la feuille de route «

Préalable : film you tube

Ajout sur forum « À chaque image le protagoniste était sollicité par l'IA sur chaque chose qu'elle voyait, il y avait constamment un choix à faire....Vigilance : Les RPS seront donc accrus, le droit à la "déconnexion", à la prise de recul, au ressourcement risque d'être difficile »

Connaître et analyser la situation

Définition du 3.0

Après une première vague digitale liée à la numérisation des documents, puis un accroissement des interconnexions entre les individus, le digital 3.0 se caractérise par l'essor de l'intelligence artificielle (IA).

Réflexion préalable à partir du film et du document remis en séance : Dans nos contextes hyper connectés, nous sommes partagés entre les effets positifs et les risques des outils du numérique alors que le ministère des solidarités et de la santé entend "promouvoir la santé mentale 3.0".

Pour aborder cette complexité le concept de PHARMAKON de Bernard Stiegler (cf. Document) permet d'envisager le 3.0 comme le poison et l'antidote à la fois ou autrement dit comme vecteur de nombreuses opportunités mais aussi de nombreux dangers.

Deux questions primordiales :

Comment construire un équilibre entre modernité et vie contemporaine ?

Quelle est l'offre digitale sur le territoire en matière de santé mentale ?

Positif : Si on considère l'amélioration de la prise en charge, la facilitation du quotidien du patient, des aidants et des professionnels de santé. Le numérique permet le partage des savoirs. Le numérique correspond aussi aux applications de santé et de bien-être pour les usagers, Les nouveaux outils numériques au service des pratiques médicales et de la prévention comme les consultations à distance, télésurveillance, télé-expertise. Mais c'est aussi la formation en santé : Les MOOC par exemple.

- C'est une aide décisionnelle
- Peut rendre ludique les expériences (Serious Game)
- **Le numérique est un vecteur d'affichage et peut participer à la destigmatisation**

Négatif : si on considère le risque de creusement des inégalités sociales et des risques de rupture dans les parcours du fait des niveaux de littératie digitale des usagers et des professionnels, le risque d'infobésité, les risques inhérents à des pratiques non éthiques ou prudentes des utilisateurs. Quand ces utilisateurs sont de plus en souffrance psychique le risque n'est-il pas accru ?

Quel est l'impact des médias numériques sur les personnes concernées par les troubles psychiques ? Comment construire son identité numérique ou virtuelle comme son identité psychique est déjà fragmentée ?

Des questionnements qui émergent :

1. Comment éduquer les usagers au décryptage de l'information ?
2. Comment trouver des informations utiles et probantes en matière de santé mentale ?
3. Quelle offre d'accompagnement d'éducation et de médiation numérique en santé des usagers et des professionnels ?
Comment combler la fracture numérique ?
4. Quels positionnements des professionnels sur l'utilisation des applications et du recours aux forums et blogs ?
5. Quelles connaissances par les professionnels des enjeux du digital et des sites comme :

<https://www.france-assos-sante.org>,

<https://sante.fr>

<https://www.santepubliquefrance.fr>

<https://www.ameli.fr>

Quel référencement sur les moteurs de recherche de ces sites ? Comment améliorer ces référencements ?

(Il n'existe pas de community manager public)

Comment évaluer la qualité des outils d'e-santé ?

Comment protéger les données personnelles de l'ensemble des utilisateurs ?

Il existe des ressources dans le val d'Oise

Quelques-unes ont été citées, mais la liste n'est pas exhaustive (pas de recensement)

Dans ce cas, quelles sont les offres qui pourraient être imaginées dans le Val d'Oise.

Appui sur l'école : mais ce ne doit pas être le seul pilier

Rappel du code de l'éducation (art. L 312-9), la formation à l'utilisation des outils et ressources numériques comporte nécessairement « *une sensibilisation aux droits et aux devoirs liés à l'usage de l'Internet et des réseaux sociaux, dont la protection de la vie privée et le respect de la propriété intellectuelle* » « Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles »

- Formation au numérique à l'école : CM2 puis collège
- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, mais c'est « établissement dépendant »

Valorisation d'actions : mais les coûts inhérents aux actions sont souvent un frein

- Théâtre Forum (expérience de Beaumont sur Oise)
- Fabrique du numérique (Gonesse)
- Ateliers des aidants à l'aide de tablette numérique (Fondation Chaptal)

Des pistes

1. Référencer les sources fiables
2. La cartographie santé mentale : Il ne s'agit pas seulement de réaliser une cartographie des acteurs mais également des usagers
3. Promouvoir une culture citoyenne du numérique

Possibilité de développer « l'aller vers »

- Par le service sanitaire obligatoire dans les formations médicales et paramédicales
- Voir dans le futur service national universel
- Favoriser à l'aide d'outils les collaboration et interactions.
- Pair aidant pour des populations vulnérables qu'il faut accompagner

4. **Ajout sur forum au regard des difficultés d'accès aux CMP** « nous pourrions imaginer une téléconsultation (pour les primo- demandes) réalisée par un IPA (infirmière en pratiques avancées) qui pourrait alors faire un premier "tri" et orienter le patient vers le professionnel adapté (psychiatre, psychologue...) et la structure adaptée (CMP, libérale...) »

Ressource: Plaquette santé mentale et numérique: www.psy.com.org

Formation / connaissance Savoir pour agir Psy com/ outils disponibles	Aller vers Actions pilotes mobiles dans les milieux scolaires pour les publics vulnérables
Réseau Ressources et acteurs en capacité d'agir cartographie	Loi législation RGPD contraintes et possibles équité d'accès déficits handicaps